

Lire les hiéroglyphes : une autre aventure du grec

Introduction générale¹

Une histoire plusieurs fois millénaire... et encore d'actualité

De la même façon que le latin et le grec font partie des langues indo-européennes, l'égyptien ancien fait partie d'une prestigieuse famille linguistique appelée langues afro-asiatiques dont il constitue un rameau à part entière. Un autre rameau de cette très ancienne famille linguistique a donné naissance aux langues sémitiques, qu'elles soient anciennes ou vivantes, et au nombre desquelles on compte notamment l'arabe, l'hébreu et l'amharique (parlé en Éthiopie). L'égyptien est aussi l'une des langues les plus anciennes dont on ait gardé la trace. Commencée à être écrite vers la fin du IV^e millénaire avant J.-C., elle demeurera utilisée, sous des formes variées, jusqu'au XI^e siècle de notre ère et le demeure encore aujourd'hui comme cela sera vu ci-après. Ce continuum linguistique exceptionnel trouve peu de comparaisons dans le monde, à l'exception notable du grec qui demeure l'une des rares langues utilisée sans discontinuité depuis 3000 ans.

L'égyptien ancien est communément divisé en cinq étapes différentes qu'il convient de rappeler brièvement :

L'Ancien Égyptien

Il est parlé durant l'Ancien Empire (2650 – 2135 av. J.-C.) et correspond à l'apparition des premiers textes suivis.

Le Moyen Égyptien

Il correspond à l'âge d'or de l'Égypte pharaonique, celui du Moyen Empire (2135 – 1785 av. J.-C.). Le Moyen Égyptien est le stade classique de la langue qui demeurera utilisé dans les inscriptions funéraires, religieuses et monumentales jusqu'à l'époque gréco-romaine, et donc jusqu'à une époque où l'on ne le parlait plus.

Le Néo-Égyptien

Il constitue la langue usuelle du Nouvel Empire (1550 – 700 av. J.-C.) qui est surtout attestée dans les documents profanes de l'époque ramesside (dynastie des rois Ramsès), et rarement dans les documents littéraires et monumentaux, dont on a dit plus haut qu'ils avaient continué de s'écrire en Moyen Égyptien. Cet état de la langue, le dernier à maintenir le système hiéroglyphique, est très différent linguistiquement des deux précédents.

Le Démotique

Il constitue la langue vernaculaire, utilisée dans la vie de tous les jours, qui a succédé au Néo-Égyptien. Il sera utilisé depuis le début de la période

¹ Les premières pages de cette ressource ne sont pas destinées à un usage en classe mais doivent être réservées au professeur afin qu'il puisse, plus succinctement, exposer les principes de l'écriture des Anciens Égyptiens et répondre aux éventuelles questions de ses élèves.

tardive jusqu'à la fin de la période romaine (700 av. J.-C. – 500 ap. J.-C.). Doté d'un alphabet spécifique, le démotique se distingue des trois strates précédentes par l'abandon du système hiéroglyphique.

Le Copte

Il constitue la dernière étape de la langue, écrite à l'aide d'un nouvel alphabet spécifique, différent de l'alphabet démotique, à partir du III^e siècle de notre ère et resté vivant jusqu'à la conquête arabe. Cet état de langue reste actuellement vivant, sous une forme que l'on pourrait qualifier de fossilisée, dans le rituel de l'église chrétienne d'Égypte, appelée plus communément église copte orthodoxe.

Perte de la connaissance, tentatives de déchiffrement et renaissance contemporaine

Les différents aléas de l'histoire ont, si l'on peut dire, mener la vie dure à la langue des anciens Égyptiens. Dès l'époque gréco-romaine, la connaissance des anciens hiéroglyphes tend à se fissurer, comme l'atteste la Pierre de Rosette, que l'on peut dater du 27 mars 196 av. J.-C., soit l'an 9 du règne du roi Ptolémée V Épiphane, dont il sera question plus bas et qui présente un texte trilingue destiné à en faciliter la compréhension (égyptien hiéroglyphique, égyptien démotique et grec ancien). L'arrivée du christianisme portera un coup fatal à la connaissance des hiéroglyphes qui sont assimilés au paganisme et dont la connaissance n'est pas entretenue. Dès le Ve siècle de notre ère, l'on peut considérer que la connaissance des anciens hiéroglyphes est perdue. Enfin, au IX^e siècle, la conquête arabe verra l'arabe supplanter le copte comme langue de la vie quotidienne. Le hiatus de la connaissance durera treize siècles, jusqu'au dix-neuvième siècle, jusqu'à ce que les savants redécouvrent les principes de cette écriture. Bien que les anciens Égyptiens aient été, dès l'Antiquité, identifiés, à tort, comme les inventeurs de l'écriture, il n'a pas existé chez les auteurs grecs et latins de tentatives sérieuses de comprendre et d'expliquer les principes de base de ce système d'écriture. Pire même, les quelques essais tentés ont plutôt eu comme effets pervers d'induire en erreur des générations de déchiffreurs qui sont partis de ces premiers traités. Au nombre des « coupables », il convient de citer un certain Horapollon (dont le nom constitue la crase des noms des dieux Horus et Apollon !) et son traité *Hieroglyphica*, ou encore Diodore de Sicile, historien de langue grecque (I^{er} s. av. J.-C.) qui affirme notamment (*Bibliothèque historique*, livre I) : « Leur écriture n'exprime pas l'idée voulue au moyen de syllabes associées les unes aux autres, mais par le biais de la signification des objets qui ont été représentés et par son sens figuratif ». Sans le savoir, Diodore de Sicile décrivait, on le verra plus bas, le stade initial de la langue, antérieur à la date de rédaction des premiers textes. Enfin, la faible diffusion de la connaissance de la langue (estimée à 1% de la population à l'époque pharaonique, contre 10 % pour le grec à l'époque où il se diffusera en Égypte sous la dynastie ptolémaïque) a été également un élément déterminant de la perte de la connaissance de cette langue.

Les déchiffreurs de la langue égyptienne sont nombreux, leur apport à la question plus ou moins important, mais leur nombre interdit de les citer tous. Citons seulement parmi les contributeurs notables, et par ordre chronologique, le jésuite Athanase Kircher (1602 – 1680), qui fut l'auteur de la première grammaire copte, Joseph De Guignes (1721 – 1800), qui émit l'idée que les cartouches enfermaient les noms royaux, Sylvestre De Sacy (1758 – 1832), qui entreprit de déchiffrer le démotique et y obtint quelque succès, et Johan Åkerblad (1763 – 1819), diplomate et orientaliste suédois qui se consacra aussi au démotique.

Toutefois, le déchiffrement est avant tout le combat de deux hommes, l'un Anglais et l'autre Français, qui, par un hasard de l'histoire, figurent les deux pays qui s'opposèrent en Égypte à la fin du XVIII^e siècle. Toutefois avant d'évoquer ces deux noms, il convient de faire un bref excursus historique. En 1799, alors

que les soldats du général Bonaparte, lancé à la conquête de l'Égypte, creusent les fondations d'un fort, est trouvée une dalle de basalte noir (ht. 118 cm ; larg. 77 cm ; ép. 30 cm ; poids 762 k.), gravée sur une seule face et dont il manque 50 cm (le morceau manquant ne sera jamais retrouvé). La pierre comporte trois textes, le premier, celui qui a le plus souffert de la cassure, en égyptien hiéroglyphique, le deuxième, en position centrale, en égyptien démotique, et enfin le troisième, en grec ancien. Les Anglais pressentant l'importance du document en demandèrent la cession à la France, ce qui fut fait dans le traité d'Alexandrie (1801) où le sort de la pierre est cité dans l'article XVI. Expédiée à Londres en février 1802, la pierre de Rosette est depuis exposée au British Museum. Des estampages de la pierre se répandirent dans toute l'Europe et l'on assista alors à un déluge de conférences, de publications, plus ou moins sérieuses, lançant ainsi la première compétition scientifique internationale de premier plan, que l'on pourrait comparer aux âpres luttes que se livrent parfois les sociétés modernes en rivalité pour le dépôt de tel ou tel brevet technique. Tous avaient l'intuition que l'auteur du déchiffrement de cette gloire acquerrait une gloire sans pareil, mais l'histoire ne permettrait qu'un seul nom fût inscrit au firmament de l'égyptologie.

Le déchiffrement fut donc, comme évoqué précédemment, le combat de deux hommes. Le premier est Thomas Young (1773 – 1829), savant anglais de renommée mondiale, connu pour ses travaux concernant à la fois l'optique, la mécanique, la médecine et la linguistique : on lui doit notamment l'introduction du terme indo-européen qui inaugura la grammaire comparée des langues anciennes. Sa contribution la plus importante au déchiffrement des hiéroglyphes fut le renversement partiel du grand mythe que l'égyptien s'écrivait, comme le chinois, à l'aide d'idéogrammes. Il eut l'intuition géniale que l'égyptien était composé de différents types de signes, ce qui est effectivement le cas, mais avança ensuite l'hypothèse, erronée, que le système alphabétique ne valait que pour les noms propres et que le reste de la langue était essentiellement symbolique. Prisonnier de cette théorie qui faisait de l'égyptien une sorte d'équivalent graphique du japonais, Thomas Young ne put venir à bout du déchiffrement.

Bien qu'il ait pris appui sur les travaux de son aîné, le véritable père du déchiffrement de l'égyptien hiéroglyphique est Jean-François Champollion (1790 – 1832), qui comprit le premier et analysa le système graphique de la langue égyptienne, composé à la fois de signes symboliques et de signes alphabétiques et syllabiques. Génie précoce, maîtrisant à la perfection dès avant ses quinze ans, le latin, le grec et l'arabe, il poursuivit ses études à Paris et se passionna pour le copte et l'éthiopien dont il pressentait que ces langues seraient les clés pour la compréhension des antiques hiéroglyphes. Il publie le 27 septembre 1822 sa *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms de souverains grecs et romains* et, deux ans plus tard, en 1824, son *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens* qui jettent les bases de l'égyptologie moderne. De nos jours, l'étude de la langue est l'un des domaines les mieux maîtrisés de l'égyptologie.

Principes d'écriture

Les travaux de Jean-François Champollion ont permis de mettre en évidence que l'égyptien possédait différents types de signes qui, loin de s'exclure, se combinent pour noter la langue, écriture où les préoccupations aussi bien fonctionnelles qu'esthétiques se mêlent.

Les logogrammes ou signes-mots

Ils représentent les mots non pas de manière phonétique, mais de manière symbolique, fonctionnant en cela comme les idéogrammes chinois. Dès l'époque du Moyen Égyptien, leur nombre est très restreint et leur subsistance témoigne de l'état initial de la langue, non conservé, où seuls ces signes devaient exister. On les reconnaît à la présence d'un petit bâton placé en dessous ou à droite du signe.



r' « soleil »

Les signes phonétiques ou signes-sons

Ils constituent le cœur de l'écriture hiéroglyphique, faisant de cette dernière une langue à notation essentiellement phonétique. Il en existe quatre types différents. Tous notent des consonnes ou semi-consonnes, les voyelles n'étant jamais notées en égyptien hiéroglyphique.

- **Les signes unilitères**

Chaque signe équivaut à un son. Au nombre de trente environ, ils constituent « l'alphabet égyptien » et ne notent que des consonnes ou semi-consonnes.



t

Ce signe, appelé « petit pain rond » est particulièrement fréquent en égyptien, car il sert à noter le féminin singulier, désinence qui est identique à l'arabe. La découverte des signes unilitères peut se faire par un exercice de translittération des prénoms des élèves.

- **Les signes bilitères**

Chaque signe équivaut à deux sons. Les plus fréquents sont une petite centaine. Ils permettent, avec un seul signe, de noter deux sons consonantiques. Le français ne possède qu'un seul signe de ce type, la consonne x qui note une combinaison de deux consonnes (cf. examen où x est la combinaison de g + z).



pr

Le signe appelé « plan d'édifice » se prononce *pèr*, car, en l'absence des voyelles, dont le timbre est toujours inconnu, l'usage est de rétablir, de manière conventionnelle, la voyelle *e* entre les consonnes.

- **Les signes trilitères**

Les signes trilitères, dont les plus fréquents sont une trentaine, servent à noter trois consonnes.



nfr

Le signe précédent, appelé « cœur, trachée et artère » se prononce *néfèr*. Il sert par exemple à écrire l'adjectif qualificatif *nfr* « bon, parfait » utilisé dans l'un des titres des pharaons, *ntr nfr* « le dieu parfait ».

- **Les compléments phonétiques**

Les compléments phonétiques sont des signes unilitères, les mêmes que ceux évoqués ci-dessus, qui viennent compléter les signes bilitères et trilitères dans un but esthétique et ornemental, de manière à ce que le cadrat où figure le mot soit harmonieusement rempli. Chaque signe bilitère peut être accompagné d'un ou deux signes unilitères ; chaque signe trilitère peut être aussi accompagné d'un ou deux signes unilitères. Ces compléments phonétiques ne se prononcent pas.

Si l'on reprend l'exemple ci-dessus de *pr*, il est possible de trouver ce hiéroglyphe écrit ainsi *p + pr + r*, c'est-à-dire précédé et suivi d'un complément phonétique, le premier doublant la consonne initiale, et le second doublant la consonne finale. La présence ou l'absence des compléments phonétiques n'est pas prédictible, de même que le choix, pour écrire un mot, de signes unilitères, bilitères ou trilitères. Les différentes combinaisons possibles ont permis aux Égyptiens de varier la graphie des termes homophones.

Les déterminatifs

Dans une langue qui ignore les voyelles et où seul le squelette consonantique d'un mot est noté, il y a un risque accru d'erreurs et de confusions. Notre usage du français est souvent, sans le savoir, proche de celui de l'égyptien ancien : il n'est pas rare en effet d'écrire *svt* pour « souvent » ou *bcp* pour « beaucoup ». En ce cas, seule la colonne vertébrale consonantique du mot a été conservée, au détriment des voyelles jugées superflues. De tels sigles sont pratiques, mais ne sont destinés qu'à des usagés aguerris de la langue qui savent décoder ces abréviations. En revanche, l'abolition généralisée des voyelles rendrait nécessairement n'importe quelle phrase française incompréhensible. Confrontés à cette difficulté d'absence des voyelles, les Égyptiens ont inventé une catégorie de signes, dont il existe plusieurs centaines, placés en fin de mots, qui renseignent sur son sens. Appelés déterminatifs, ils possèdent un sens propre et un sens figuré. Ainsi le dessin d'un crocodile va être le déterminatif du crocodile proprement dit, mais aussi des mots abstraits se rapportant à l'agressivité et à la cruauté. De même, le dessin d'un petit moineau va être le déterminatif des noms d'oiseaux, mais aussi des mots abstraits exprimant la faiblesse, la déperdition, la maladie, etc.

Si l'on prend l'exemple du nom du ciel, ce nom s'écrit de la manière suivante en égyptien *p.t*. Le mot est noté à l'aide de deux signes unilitères p + t. Le deuxième signe, le petit pain rond vu ci-dessus, indique que le nom est féminin (pour cette raison, la désinence du féminin est précédée d'un point). Le signe final, qui est le déterminatif, figure la voute céleste et aide donc à comprendre le sens du mot du fait de l'absence de voyelle.



p.t « le ciel » (prononcer pèt)

Bibliographie indicative (par ordre chronologique)

B. Menu, *Petit lexique de l'égyptien hiéroglyphique à l'usage des débutants*, Paris, Geuthner, 2002.

P. Grandet, B. Mathieu, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, Paris, Khéops, 2003.

C. Barbotin, D. Devauchelle, *La voix des hiéroglyphes : Promenade au département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre*, Paris, Khéops, 2005.

J. Kamrin, *Hiéroglyphes de l'Égypte ancienne. Guide pratique, initiation à l'écriture et à la langue*, Paris, Hermé, 2005.

Démarche

Cette activité est complémentaire de l'apprentissage de l'alphabet grec. Elle occupe environ deux heures et cherche à consolider l'aisance dans la lecture et l'écriture des signes. Elle place les élèves en situation d'investigation et leur demande de mettre en œuvre des capacités variées de raisonnement. Elle vise à maintenir l'intérêt des élèves en nourrissant leur goût fréquent pour les découvertes archéologiques tout en souhaitant leur faire prendre conscience des liens entre les civilisations à travers l'espace et le temps.

Cette activité doit susciter une réflexion sur l'histoire de l'écriture mais également sur l'importance du texte écrit, quel que soit son support, dans la transmission culturelle.

Elle enrichit le savoir des élèves sur les civilisations antiques et leur présence dans le monde moderne et contemporain.

Elle prend également tout son sens en relation avec le domaine 2 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (les méthodes et outils pour apprendre) ; il importe alors que les élèves sachent expliquer comment ils parviennent à lever l'énigme qui leur est proposée.

Objectifs

- Donner des repères pour se construire une représentation de l'étendue historique et de l'ampleur culturelle des civilisations antiques.
- Développer des stratégies pour accéder au sens d'un énoncé simple dans la langue étudiée.
- Utiliser les ressources et outils qui permettent de vérifier ou compléter ses connaissances linguistiques.

Supports pour la séance

- Des documents visuels sur la Pierre de Rosette.
- Un article anonyme, sans titre, dans le journal [Courrier de l'Égypte](#), n° 37, 15 septembre 1799.
- Des extraits du carnet de notes de Jean-François Champollion.
- Un extrait de la *Lettre à M. Dacier* sur le nom Cléopâtre.
- Dictionnaires, encyclopédies.

Enrichissement scientifique à usage du professeur

- « [Champollion, la pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes](#) », J. Leclant, Compte rendu des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, année 1972, volume 116, n°3, pp. 557-565, en ligne.
- [Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques, en ligne.](#)

Mise en œuvre

Étape 1 : Apport de connaissances

L'activité, comme toute activité pédagogique, a vocation à enrichir le savoir des élèves. Des connaissances préalables sont nécessaires sur :

- le contexte historique au moment de la découverte de la Pierre de Rosette ;
- la Pierre de Rosette et ses inscriptions ;
- Thomas Young et Jean-François Champollion.

Quelle situation d'apprentissage que l'on mette en œuvre pour apporter ces connaissances (exposé magistral, recherches des élèves, en groupe ou seul, au CDI ou à la maison), on devra s'assurer qu'elles deviennent des acquis au fil de l'année, en évaluant leur mémorisation par des échanges opportuns avec la classe. Cette réactivation fréquente par le dialogue stabilise le fonds de culture classique des élèves et leur apprend à tisser des liens pour aborder d'autres apprentissages.

Étape 2 : Présentation de l'énigme

Les élèves doivent décoder quatre hiéroglyphes en s'appuyant sur les signes grecs qui correspondent.



Le siège



Le vautour



Le lion



Le lasso

Les trois premiers sont des signes unilitères (1 signe = 1 son), le quatrième est un bilitère (1 signe = 2 sons).

Il s'agit de découvrir à quels sons ils correspondent en retrouvant le raisonnement analogique et comparatif de Champollion.

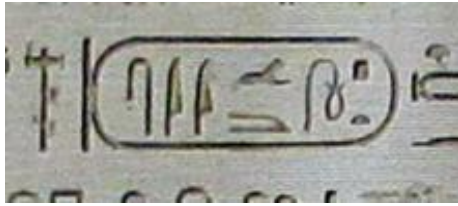
Étape 3 : Mise en place du raisonnement

La lecture de l'article de journal fait connaître le nom Ptolémée qui sera au centre de l'investigation et servira de point d'appui. La lettre de Champollion à M. Dacier signale que le cartouche « Ptolémée » se trouve aussi sur l'obélisque de Philae accompagné d'un autre cartouche nommant une reine d'Égypte. En repérant le nom Ptolémée sur la Pierre de Rosette et en consultant les notes de Champollion retraçant les hiéroglyphes, les correspondances s'établissent.

Il est souhaitable d'accompagner les élèves dans l'élaboration du raisonnement sans substituer à leur réflexion un schéma préétabli. Le travail en groupe peut être bénéfique aux recherches. On adaptera la nature et la quantité d'aide fournie en fonction des besoins des groupes.

Il sera nécessaire de s'interroger sur le sens de lecture de l'écriture hiéroglyphique. On pourra alors se demander si toutes les langues pratiquées par les élèves du collège s'écrivent de gauche à droite. L'allusion au boustrophédon (écriture à la fois dextroverse et sinistroverse) sera intéressante.

La réécriture d'une partie du texte grec de la Pierre de Rosette permettra de clarifier les correspondances et d'aborder les particularités de l'écriture épigraphique.



« Ptolémée » en hiéroglyphes (Pierre de Rosette) (se lit de droite à gauche)



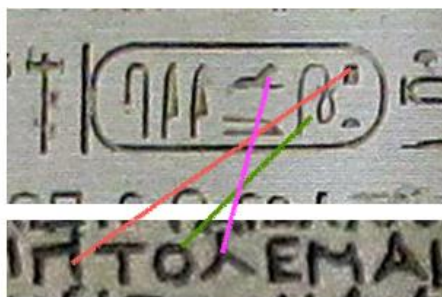
« Ptolémée » en grec ancien (Pierre de Rosette).



Notes de Champollion (cartouche de Cléopâtre sur l'obélisque de Philae)

Étape 4 : Résolution de l'énigme

Le cartouche de Ptolémée se lit de droite à gauche.



= p



= a



= l



= o

Étape 5 : Prolongement

Le petit pain rond, vu précédemment, valant *t* et présent une fois dans le nom Ptolémée et deux fois dans le nom Cléopâtre, peut aussi faire l'objet d'une recherche de la part des élèves.

Nota :

Translittération littérale du nom « Ptolémée » en égyptien : *P-t-w3-l-m-y-s* (gr. Πτολεμαίος)

Translittération littérale du nom « Cléopâtre » en égyptien : *K-l-j-w3-p-3-d-r-3-t* (gr. Κλεοπάτρα)

Toutes les lettres notent des consonnes, mêmes si certaines peuvent avoir une réalisation vocalique (w3 = wa = o ; j/y = i). On note la désinence féminine *.t* dans le nom de Cléopâtre évoquée précédemment.